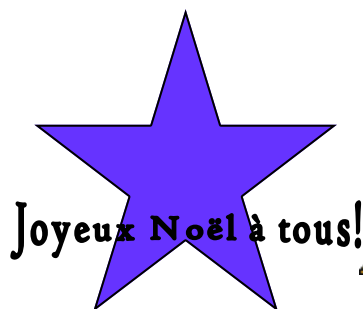


LE CHANT DES ORMES

Décembre 2008 n°1



Journal d'information de la commune des Ormes

Directrice de la publication :
Annie Vivier

Comité de rédaction :
Anita Rechagneux
Pierre Imhof

Impression Yonne copie

Toutes vos suggestions :
lechantdesormes@yahoo.fr

Dépôt légal : décembre 2008

Le mot du Maire

Chers Ormois,

Lors des dernières élections municipales, il était apparu nécessaire de doter notre commune d'un véritable outil d'information; mais pour élaborer un périodique de qualité cela nécessite beaucoup de disponibilité et un engagement de longue durée.

Je tiens à remercier tout particulièrement Anita Rechagneux qui a bien voulu relever le défi. Elle réalise ce premier numéro qui est beaucoup plus qu'une maquette, mais encore l'esquisse de ce que vous voudrez que ce journal devienne.

Votre collaboration nous est indispensable: vos remarques, vos suggestions, vos attentes façonneront les prochains numéros dont la périodicité n'est pas encore fixée.

D'ores et déjà je lui souhaite, comme à vous tous, une très belle année 2009 et une santé de fer!

Annie Vivier

Dans ce numéro 1 :

L'organisation du nouveau conseil municipal...	2
Les travaux.....	2
Les projets.....	2
La déchèterie de Guerchy.....	2
Fonctionnement de l'église.....	2
Respect du voisinage.....	2
L'Avenir des Ormes.....	3
Activ'Ados.....	3
La procédure d'abandon.....	3
La chasse.....	4
La randonnée pédestre.....	4
L'état civil.....	4
L'agenda des Ormes.....	4



Le voyage, organisé par l'Avenir des Ormes, a permis à une cinquantaine d'Ormois de trois générations de découvrir les charmes de l'Alsace. Guidés par Monsieur Lafouge nous avons visité les marchés de Noël de Colmar et de Kaisersberg, passé une soirée alsacienne à Gérardmer et goûté (avec modération) les crus d'Alsace de Turkheim. Les plus observateurs ont pu voir un groupe de cigognes. Vivement le prochain voyage ! Pierre IMHOF

L'organisation du nouveau conseil municipal

Attributions des différents syndicats et commissions :

Finances : N. CHAGNET, P.IMHOF, R.KAYSER

CCAS, vie sociale : C.CIEZKI, P.LANNIER

Appel d'offres : A. VIVIER, N.CHAGNET, P.IMHOF, G.PERROT, R.KAYSER, C.CIEZKI, JP CONCHAUDRON, X. TAMALET

SIVOS du VRIN : A. VIVIER, P.LANNIER, N.CHAGNET

Syndicat des eaux : C. CIEZKI, J.MAUGY, A. VIVIER/

SIER du VRIN : R. KAYSER, F. MOUCHEL, A. VIVIER, JP. CONCHAUDRON

Communauté de communes : A. VIVIER, P. IMHOF

Les travaux

Une réunion travaux a eu lieu le 1er octobre dernier réunissant : **Claudine Ciezki, Serge Eugène, Pierre Imhof et Robert Kayser.**

les travaux suivants ont été décidés :

- Installation d'un panier de basket et d'un cheval à ressort (offert par l'Avenir des Ormes)
- Déplacement du point d'apport volontaire (containers de tri) sur un nouvel emplacement route d'Aillant, évitant la manoeuvre de marche arrière au ramassage et mise en place d'une haie verte (cet espace jouxtant le cimetière nous comptons sur votre vigilance pour la propreté et le respect des lieux)
- Entretien des espaces verts (suivi par **Claudine Ciezki**)
- Création d'un massif fleuri devant le terrain de boules et d'une haie champêtre à la mare (commande de 34 arbustes)
- Entretien des rosiers de l'église et des fleurs du monument

Les projets

Inventaire et remise en état de tous les panneaux indicateurs (rues, numéros, directions) dossier suivi par **Robert Kayser et Frank Mouchel**

Réhabilitation du cimetière suivi par **Claudine Ciezki** :

- Déplacement de la croix avec le blason
- Coin poubelle à modifier et à nettoyer
- Fleurissement par une jachère
- Inventaire et panneaux de constat d'abandon à poser sur les tombes en souffrance (*voir page 3 la **procédure d'abandon***)

La déchèterie de Guerchy

La carte vous sera désormais adressée par courrier à votre domicile. Pour tout renseignement :

Tél/Fax : 03 86 63 56 63

Courriel : cc-aillantais@orange.fr

CCA 15 rue des Ponts BP 30 89110 AILLANT S/THOLON

Fonctionnement de l'église

Modalités pratiques de mise à disposition de l'église de la Nativité Notre Dame

Certains Ormois nous demandent de rappeler les modalités de fonctionnement de notre église : l'église des Ormes est gérée par la communauté paroissiale d'Aillant qui doit l'entretenir, la nettoyer, l'ouvrir et la fermer pour toutes les cérémonies religieuses. Le curé de l'église a les clés depuis 2003 mais pour des raisons pratiques le secrétariat de notre commune en détient un jeu également. Les quêtes faites à l'église servent à son nettoyage, aux messes et au règlement des factures. La commune n'organise pas les obsèques religieuses : c'est à la famille et à l'équipe paroissiale de s'entretenir des horaires, du choix des textes, de l'organisation de la messe etc ...

Respect du voisinage et esprit civique

Le problème des nuisances occasionnées par les aboiements de chiens a été abordé lors du dernier conseil municipal. On constate un nombre important de chiens dans la commune, notamment à proximité de la Place de la Libération (une vingtaine). Il apparaît utile de rappeler aux propriétaires qu'ils sont tenus de prendre toutes les mesures destinées à préserver la tranquillité du voisinage « *Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage* » cf art. R 1334-31 Code de la Santé Publique. Ils peuvent, par exemple, munir le chien d'un collier anti aboiements (de nombreuses solutions existent aujourd'hui sans danger pour les animaux), ou garder le chien à l'intérieur de la maison.

L'AVENIR DES ORMES rencontre avec Séverine COSSON, présidente.

Les festivités ont débuté par le traditionnel **concours de pêche** le 18 mai 2008. 39 participants (dont 6 enfants) ont taquiné les truites lâchées pour l'occasion. Les enfants ont reçu différents lots dont une coupe, un moulinet, une ligne, une boîte à pêche,... et 10 lots adultes ont été distribués.

L'omelette géante, organisée depuis 5 ans a eu lieu ensuite le 21 juin. Pour 10 euros on recevait une part d'omelette à la ciboulette, du fromage, une salade, une part de tarte et un café + l'animation avec des sosies de chanteurs + le bal = **IMBATTABLE!!!**

Quelques chiffres : 3500 oeufs, 180 salades plantées et bichonnées sur la commune et la ciboulette offerte par des habitants de la commune et surtout 540 repas vendus!!! Un grand merci à LAGUNE SEA pour le spectacle musical, à Samuel Noirot pour son animation et à la sté SAVIER & Cie pour les jolies nappes!

L'autre grande manifestation de l'année fut **le vide grenier** qui a eu lieu le 27 juillet et a réuni 180 exposants, particuliers et professionnels. Là aussi quelques chiffres d'importance : 250 kg de frites (dont 200 kg de fraîches!), 50 l d'huile, 20 kg saucisses et merguez, 200 croissants, 120 kg oignons (à éplucher snif) et 270 kg de boudin vendu...A cela on ajoute que cette manifestation nécessite 5 fournisseurs différents pour les produits frais, les boissons, le plastique, le fameux boudin de Didier et l'électricité (Séverine est d'ailleurs incollable sur la question du tarif bleu "forain" du compteur EDF!).

L'Avenir des Ormes a fait l'acquisition cette année d'une rotonde qui permet l'installation de 600 personnes assises. L'association remercie toutes les communes qui ont bien voulu lui prêter leurs tables et chaises. Le mois de décembre reste chargé pour l'Avenir des Ormes avec les **décorations de Noël, le voyage en Alsace** et le **Noël des enfants** du bourg le samedi 20 décembre à la salle communale... OUF!

Merci à Séverine COSSON et à son équipe de bénévoles qui permettent à notre village de s'enorgueillir de telles fêtes et de doubler le nombre de ses habitants en une soirée!

ACTIV'ADOS

Présidente **Annie Vivier**

Responsable **Sandrine Barthélemy** (en son absence du 15/11 au 15/05/09 **Maud Guttadoro**)

Depuis sa création ACTIV'ADOS n'a cessé de croître. Aujourd'hui 80 adolescents sont inscrits contre 64 en 2007. Elle regroupe désormais toutes les communes du canton (19) et devient intercommunale.

De nombreuses activités pour les adolescents de 11 à 18 ans ont été organisées au cours de l'année 2008, parmi lesquelles : patinoire, tir à l'arc, cinéma, bowling, stage de hip hop, piscine, camp, accrobranches, parc Nigloland et séjour en Haute Savoie...

ACTIV'ADOS recherche des animateurs tout au long de l'année (titulaires ou non du BAFA)

Pour tout renseignement et inscriptions contactez Maud au 06 85 50 60 81.

La procédure d'abandon s'applique dans tous les cas, même lorsqu'il s'agit d'une concession perpétuelle

Une tombe est en état d'abandon si :

- la concession est délabrée, envahie par les ronces ou autres plantes parasites
- La concession nuit "au bon ordre et à la décence du cimetière"

Le maire de la commune doit s'assurer des 3 conditions suivantes :

1. la concession a plus de 30 ans
2. La dernière inhumation a eu lieu il y a plus de 10 ans
3. L'entretien n'incombe pas à la commune par une disposition testamentaire ou une donation

Le maire fait l'inventaire et dresse un procès verbal affiché en mairie et au cimetière. Préalablement et au moins un mois avant si le maire connaît les familles, il doit les informer par courrier AR. Ensuite il y a un délai de 3 ans à respecter avant de reprendre la concession. A l'issue de ce délai le maire saisit le conseil municipal et prend un arrêté. La concession est reprise définitivement si au bout de 1 mois les familles connues ne donnent pas de nouvelles et au bout de 15 jours pour les concessions dont les familles non connues ne se sont pas manifestées.

La Chasse

Interview de **Jean-Philippe Conchaudron**, président de l'association de chasse des Ormes

Combien d'habitants des Ormes sont des chasseurs? *Il y a 11 chasseurs dans l'association*

Quel type de gibier chassez-vous? *Principalement le petit gibier : faisan, perdreau, lièvre, pigeon et canard. Le gros gibier comme le chevreuil et le sanglier est fait en fin de saison et il est soumis à un plan de chasse.*

Pourquoi ce choix de petit gibier?

Parce que dans notre village il y a surtout des plaines et peu d'espaces boisés.

Est-ce que la chasse nécessite un travail en amont?

Oui, il faut d'abord aménager le territoire avec les « postes d'agrainage » pour le gibier il y en a 19 au total; pour le chevreuil nous avons 2 postes qui sont des râteliers couverts d'une tôle et garnis de foin; il faut également cultiver les carrés de culture à gibier appelés « couverts à gibier » avec du millet, du Sarrasin, du maïs et du sorgho.

Est-ce que vous pouvez également élever des animaux destinés à la chasse?

Oui pour la réimplantation des animaux en voie de disparition. Par exemple pour le lapin de garenne nous avons construit un enclos fermé pour que les lapins puissent nicher et se reproduire.

Quelles sont les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse?

L'ouverture est toujours fixée le dernier week end de septembre et la fermeture cette

année sera le 29 février 2009. Le gros gibier ouvre 1 mois après le petit gibier.

Quelles sont les conditions pour obtenir le permis de chasser?

Après les formalités administratives auprès de la fédération de chasse (on doit avoir au minimum 15 ans) , il y a deux épreuves, une théorique et une pratique. L'examen théorique comprend 21 questions sur 4 thèmes : la faune sauvage, les techniques de la chasse, les lois et les règlements et les armes. Si le candidat obtient au moins 16 bonnes réponses, il est convoqué à l'examen pratique. Cette épreuve est aussi sur 21 points et comporte 3 ateliers : une évolution sur un parcours de chasse, une épreuve de tir et une simulation sur un tir de sanglier. Là aussi l'examen est réussi si le minimum de 16 points est acquis.

Merci à Jean-Philippe pour tous ces renseignements.

Bonne chasse à nos chasseurs et rendez vous dans le prochain journal pour faire le point sur la saison!

L'agenda des Ormes Les rendez vous à la salle Communale

Le samedi 20 décembre tous les Ormois de 0 à 18 ans sont invités à goûter. Le Père Noël offrira un cadeau à tous les enfants de moins de 11 ans.

La galette des Ormois aura lieu le dimanche 4 janvier 2009. La galette et le crémant sont offerts par la commune, l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance.

Le repas des anciens aura lieu le samedi 10 janvier 2009 à 12h. Ce déjeuner est offert aux Ormois de plus de 70 ans (qui ont le choix entre le repas et le colis livré chez eux) mais ouvert à tous. Dans ce cas, la participation est de 27 € environ et inclut cette année un accordéoniste. Vous pouvez vous inscrire rapidement auprès de Marcelline Bourgoïn.

La randonnée pédestre

Désormais les Ormois ont un circuit de randonnée balisé. Le plan devant l'église, indique le chemin à suivre (la boucle se fait dans les 2 sens) et les traits indicateurs sur les poteaux permettent de ne plus se perdre! Ce circuit est idéal pour tous et emprunte uniquement des chemins communaux entretenus par Les Ormes, par les rues du village, le tour du château de Bontin... 6,8 km pour 1h30 de marche.

A éviter quand même les jours de chasse car le parcours traverse les plaines utilisées par nos chasseurs.

L'ETAT CIVIL 2008

Nos bébés

Léa MICHEL.....12 mars
Milo BELAL- BOUVET.....7 septembre
Capucine THIEBLEMONT.....7 septembre
Milo Martin GRANTAIS.....20 septembre
Kais AKREMANN... ..12 octobre
Jeanne DESCHAMPS.....24 octobre

Nos mariages

Anita RECHAGNEUX et Theodore J. FISHER le 19 juillet
Prudence OMGBA et Morgan SENECHAL le 8 août
Chantal FOURNIER et Guy HORDEAUX le 4 octobre

Nos disparus

Jean Le Moal 21 mars
Lucette Bourgitteau (née Monjaret)...17 avril
Pierre Picard 5 juin
Francine Pinon.....7 novembre
Ginette Chagnet (née Grignon).....26 novembre

Et tous nos vœux de prompt rétablissement à nos malades